

FONDS COALITION PLUS

14, rue Scandicci
93500 PANTIN

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2022

FONDS COALITION PLUS

14, rue Scandicci

93500 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2022

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds Coalition Plus relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note VI « Compte d'emploi des ressources d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Fonds Coalition PLUS.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement, relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 28 Juillet 2023



P/ DEIXIS,
Nicolas de Laâge de Meux
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	153		153	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	153		153	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	239 723		239 723	139 723
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 627		33 627	5 739
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	273 350		273 350	145 462
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	273 503		273 503	145 462

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	15 000	15 000
Fonds propres consommables	(190 484)	(413 619)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	(175 484)	(398 619)
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	448 987	544 081
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	448 987	544 081
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	273 503	145 462

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	292 317	372 673
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		0
Autres produits		
TOTAL I	292 317	372 673
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	69 182	98 673
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	223 135	273 999
TOTAL II	292 317	372 673
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	292 317	372 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	292 317	372 673
EXCEDENT OU DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les états financiers au 31 décembre 2022 du Fonds Coalition PLUS ont vocation à refléter les activités et le patrimoine du fonds de dotation selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022, prévus par la loi du 4 août 2008 et le décret du 11 février 2009 portant création des fonds de dotation, sont établis en conformité avec les règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations (modifié par l'avis du Conseil National de la comptabilité n°2009-01 du 5 février 2009) et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général énoncés par le comité de la réglementation comptable (CRC). Par ailleurs, le nouveau règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 a été appliqué.

Conformément au PCG, le fonds de dotation est admis à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'il ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le fonds de dotation Coalition Plus créé le 14/11/2017 a pour objet de recevoir et gérer en France et à l'étranger les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable en vue de financer et soutenir par tous moyens, le développement des programmes de lutte contre le VIH/SIDA.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableau ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

1° Investissement dans la collecte de rue

En tant que membre de Coalition Internationale Sida - (CIS), le Fonds Coalition PLUS est engagé depuis 2017 dans un programme d'investissement en collecte de rue, en vue de constituer un fichier de donateurs réguliers visant à financer des activités de lutte contre le VIH/sida.

En 2022, 12 K€ ont été investis dans le développement de la base des donateurs réguliers pour la France. La charge de la collecte doit être constatée sur l'exercice en cours, il n'est ainsi pas possible de l'amortir en la répartissant sur plusieurs exercices.

Les sommes collectées sont intégralement versées au fonds de dotation, en amont des éditions des reçus fiscaux. Les dons issus de la collecte de rue, pour 292 317 €, représentent 100% des ressources en 2022.

2° Continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation est assurée par le soutien financier de l'association Coalition Internationale Sida. Compte tenu de l'absence de programme de collecte prévu en 2023, les fonds propres devraient être positif à la clôture de l'exercice clos au 31/12/2023.

3° Faits postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice à signaler ayant un impact sur les comptes du fonds de dotation.

II – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Principes d'établissement des états financiers

Les comptes annuels du fonds de dotation Coalition PLUS sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat, du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe. Le fonds de dotation clôture ses comptes au 31 décembre.

2°) Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds de dotation ne détient aucune immobilisation incorporelle ou corporelle.

3°) Immobilisations financières

Le fonds de dotation ne détient aucune immobilisation financière.

4°) Stocks

Le fonds de dotation ne détient aucun stock.

5°) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

(cf. Tableau des créances et dettes p.7 et p.8)

6°) Apports reçus et versés

Conformément au décret n°2015-49 du 22 janvier 2015, un montant de 15 000 EUR (quinze mille euros) a été apporté en dotation initiale à la constitution du fonds par Coalition Internationale Sida, enregistré en fonds associatifs.

IV– Informations complémentaires

1°) Etats des échéances des créances et dettes

(cf. Tableau des créances et dettes p.7 et p.8)

2°) Produits à recevoir (PAR) et charges à payer

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de produit à recevoir.

3°) Factures non parvenues (FNP)

Au 31 décembre 2022 les factures non parvenues s'élèvent à 8 280 € :
- Facture non parvenue des honoraires de Deixis pour un montant de 8 280 €

4°) Produits constatés d'avance (PCA)

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de produit constaté d'avance.

5°) Charges constatées d'avance (CCA)

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de charge constatée d'avance.

V – Tableau de mouvement des fonds associatifs

Variations des fonds propres	31/12/2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	15 000				15 000
Fonds propres consommables	- 413 619		223 135		- 190 484
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-398 619		223 135		-175 484

VI– Les emplois et ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférents à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2022, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

EMPLOIS (en euros)	réalisé 2022 - compte de résultat (1)	affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2022 (3)	RESSOURCES (en euros)	réalisé 2022 - compte de résultat (2)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2021 (4)
1. Missions sociales			1. Ressources collectées auprès du public	292 317	372 673
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
* Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés	292 317	372 673
VIE ASSOCIATIVE			Dons manuels affectés		
COMMUNICATION			Legs et autres libéralités non affectés		
PARTENARIAT			Legs et autres libéralités affectés		
PLAIDOYER					
RECHERCHE					
RESEAUX					
CAPITALISATION					
* Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2 Autres produits liés à l'appel à générosité du public		
AIDES					
1.2 Réalisées à l'étranger			2. Autres fonds privés		
VIE ASSOCIATIVE			3. Subventions et autres concours publics		
COMMUNICATION			4. Autres produits		
PARTENARIAT					
PLAIDOYER					
RECHERCHE					
RESEAUX					
CAPITALISATION					
AUTRES					
2. Frais de recherche de fonds	12 035	26 802	I - Total ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	292 317	372 673
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 035	26 802	II - Reprise des provisions		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			III - Report ressources affectées non utilisées exercices antérieurs		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions			IV - Variation fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		
			IV - Insuffisance ressources exercice		
3. Frais de fonctionnement	57 147	71 872	VI - TOTAL GENERAL	292 317	372 673
I - Total emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	69 182	98 674			
II - Dotations aux provisions			VI - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public	292 317	372 673
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées			Solde ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
IV - Excédent ressources exercice	223 135	273 999	Bénévolat		
V - TOTAL GENERAL	292 317	372 673	Prestations en nature		
V - Part acquisitions immos brutes exercice financées par ressources collectées auprès du public			Dons en nature		
VI - Neutralisation dotat* amortissements immos financées à compter de la première application du règlement par ressources collectées auprès du public					
VII - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public	292 317	372 673	Total		

EVALUATION CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total		

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public, d'autre part.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2022		2021		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS SOCIALES					1 - Produits liés à la générosité du public	372 673	372 673	372 673	372 673
1.1 Réalisées en France					1.1 Contributions sans contrepartie	-	-	-	-
Actions réalisées par l'organisme					1.2 Dons, legs et mécénats				
PLAIDOYER					- Dons manuels	292 317	292 317	372 673	372 673
VE ASSOCIATIVE					- Legs, donation et assurances vie				
COMMUNICATION					- Mécénats				
RECHERCHE									
REFACTURATIONS					1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX									
PARTENARIAT					2 - Produits sur liés à la générosité du public	-	-	-	-
CAPITALISATION									
* Versements à d'autres organismes agissant en France					2.1 Contributions avec contrepartie				
ADES					2.2 Partenaire des entreprises				
					2.3 Contributions financières sans contrepartie				
1.2 Réalisées à l'étranger					2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
PLAIDOYER									
VE ASSOCIATIVE					3 - Subventions et autres concours publics				
COMMUNICATION									
RECHERCHE					3 - Rapports sur provisions et dépréciations				
REFACTURATIONS									
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX					4 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
PARTENARIAT									
CAPITALISATION									
2 - Frais de recherche de fonds	12 035	12 035	20 802	202 838					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 035	12 035	20 802	202 235					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	-	-					
3 - Frais de fonctionnement	57 147	57 147	71 872	-					
4 - Dotations aux provisions et dépréciations									
5 - Impôt sur les sociétés									
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice									
TOTAL DES CHARGES	69 182	69 182	98 674	292 056	TOTAL DES PRODUITS	292 317	292 317	372 673	372 673
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	223 135		273 209		2 - Rapports sur provisions et dépréciations				
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice					3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
Excédent de la générosité du public de l'exercice					Différent de la générosité du public de l'exercice				
TOTAL	292 317	69 182	372 673	292 056	TOTAL	292 317	292 317	372 673	372 673

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2022		2021		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales					1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Réalisées en France					Mécénats				
Réalisées à l'étranger					Prestations en nature				
					Dons en nature				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement					3 - Dons publics en nature				
					Prestations en nature				
					Dons en nature				
TOTAL	-	-	-	-	TOTAL	-	-	-	-

1°) Présentation des ressources collectées auprès du public

Les ressources présentées dans le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public regroupent les comptes comptables suivants (K€) :

Compte comptable	Libellé	2021	2022	variation (€)	variation (%)
75430000	Dons virements permanents	372 673	292 317	-80 356	-22%
	Total ressources collectées auprès du public	372 673	292 317	-80356	-22%

2°) Présentation des emplois

L'intégralité des emplois concernent l'investissement dans la collecte de rue et des frais de fonctionnement liés à l'entretien de la base de données donateurs et la gestion du fonds de dotation.

État des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts Coalition PLUS Suisse et Belgique	0	0	0
Prêts Groupe Sida Genève	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes	0	0	0
Fournisseurs membres	0	0	0
Autres créances clients	0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
Subventions à recevoir (agences publiques nationales)	0	0	0
Subvention à recevoir (agences internationales)	0	0	0
Subvention à recevoir (organisations privées)	0	0	0
Groupe et associés	239 723	79 908	159 815
Débiteurs/Créditeurs divers			0
Autres créances (dont écarts de conversion actif)	0	0	0
	239 723	79 908	159 815
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0
Total général	239 723	79 908	159 815

ETAT DES DETTES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	440 707	329 946	110 761	
FNP Factures non parvenues	8 280	8 280	0	
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	0	0	0	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	0	0	0	
Groupe et associés	0	0	0	
Autres dettes	0	0	0	
Dettes représentat. de titres empruntés	0	0	0	
Produits constatés d'avance	0	0	0	
Total général	448 987	338 226	110 761	

VII- Effectifs

Il n'y a pas de salariés sur le fonds de dotation.

VIII- Honoraires CAC

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevées à 12.636 €.